Vos questions / nos réponses

Avouer un rechute a ses parents

Par Ptih1975 Postée le 07/04/2026 00:42

> Mon conjoint a des addictions sévères aux droguee et a l'alcool depuis ses 13 ans. Il en a 29 aujourd'hui. Nous sommes ensemble depuis 6 mois et il avait reussi a diminuer l'alcool et a arrêter complètement la drogue. Après plusieurs tentatives de ses parents pour qu'il s'en sorte, et des actes vécus a repetition d'actes néfastes liées a ses addictions, ils avaient perdus toute espoir et confiance en lui. Depuis notre relation ils recommencer a croire que sa pouvait etre possible mais ca retait fragile. Malheureusement il a recommencé depuis 1 mois et veut a nouveau s'arrêter Je ne sait pas comment informer ses parents de sa rachute mais de son engagement a entamer une cure sans qu'ils soient une énième fois decus et q'ils ne lui apportent pas le soutien dont il va avoir besoin Merci de votre aide

---

Mise en ligne le 10/04/2026

Bonjour,

Dans la situation que vous décrivez, nous comprenons que vous cherchiez à épauler de la meilleure des façons votre conjoint. Nous entendons que vous puissiez estimer utile que ses parents soient informés de sa rechute et ainsi apporter leur soutien.

Nous ne savons pas en revanche si votre conjoint partage ce point de vue. Si tel est le cas, peut-être serait-il préférable qu'il s'adresse directement à ses parents à ce sujet dans la mesure où il s'agit d'une difficulté qui le concerne en 1er lieu. S'agissant du risque de les décevoir, ni votre compagnon ni vous ne pourrez de toute façon empêcher ce type de réaction. S'ils doivent éprouver ce sentiment ils le ressentiront quoi qu'il en soit. Puisque votre conjoint souhaite engager des soins, peut-être y aurait-il un certain intérêt tout de même à communiquer des éléments concrets d'information sur la cure qu'il souhaite réaliser. Cela pourrait possiblement aller dans le sens de rassurer ses parents.

A ce sujet et dans le cas où votre conjoint souhaite se renseigner sur les établissements de soins, il ne faut pas hésiter à revenir vers nous. Notre service dispose en effet d'un annuaire national des structures spécialisées en addictologie. Si besoin, nous sommes ouverts tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.